



L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Jean Maïa, elle se compose d'un collège de 13 membres et de 75 agents aux cultures professionnelles diverses.

L'institution accompagne et contrôle quotidiennement des responsables et agents publics, ainsi que des représentants d'intérêts, afin de donner aux citoyens l'assurance que la décision publique est prise dans l'intérêt général.

Les missions de la Haute Autorité s'articulent autour de quatre grands axes :

- le contrôle de déclarations de patrimoine et d'intérêts ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé ;
- la régulation de la représentation d'intérêts (et, à partir du 1er juillet 2025, de l'influence étrangère).

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consultez le site internet : www.hatvp.fr

Offre d'emploi | Directeur(trice) juridique et déontologie

Le poste

La direction juridique et déontologie exerce la mission d'expertise et de conseil juridique dans les champs de compétence de la Haute Autorité. Elle apporte, en tant que de besoin, son soutien aux autres directions en matière d'expertise juridique et élabore à ce titre des recommandations pour l'application des textes relatifs à la Haute Autorité. Elle assure le suivi des contentieux relatifs à l'activité de la Haute autorité.

Elle est en outre chargée des questions d'ordre déontologique. À ce titre, elle propose la doctrine de la Haute Autorité en matière de prévention et de traitement des conflits d'intérêts et est chargée d'instruire les dossiers portant sur les mobilités entre les secteurs public et privé de certains responsables publics (membres du Gouvernement, membres des autorités administratives et publiques indépendantes, grands exécutifs locaux) et des agents publics, ainsi que les demandes de conseil déontologique adressées par les responsables publics. Enfin, elle s'assure du respect des avis et délibérations de la Haute Autorité.

La direction comprend actuellement 12 agents : le/la directeur(trice), assisté de deux adjoints, agents de catégorie A+, 7 chargés de missions déontologie de catégorie A dont un responsable de pôle, un chargé de mission affaires juridiques de catégorie A et un assistant de direction.

Le/la directeur(trice) est notamment chargé(e) d'orienter et d'animer le travail de la direction, en lien direct avec le secrétariat général. À cette fin, il/elle encadre les agents de la direction, définit leurs priorités et entreprend toutes les initiatives nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Avec ses adjoints et le responsable du pôle déontologie, il/elle révisé et présente au collège les dossiers instruits par sa direction. Il/elle peut être amené(e) à intervenir devant le collège sur tout autre sujet relevant des compétences de la direction.

Il/elle traite en propre les questions les plus sensibles et les plus complexes et rédige des notes et des analyses juridiques à destination du président, du secrétariat général, des membres du collège et des services de la Haute Autorité.

Il/elle participe au comité de direction et coordonne l'activité de sa direction avec celle des autres services.

Il/elle représente la Haute Autorité dans des réunions et des manifestations extérieures, y compris à l'étranger.

Le profil du/de la candidat(e)

Fonctionnaire de catégorie A+, magistrat ou agent contractuel occupant des fonctions équivalentes, le candidat devra faire montre des compétences et qualités suivantes :

- connaissances très approfondies en droit public et pénal, mais aussi connaissances solides dans les autres disciplines juridiques ;
- connaissances avancées de l'organisation administrative française et du fonctionnement des institutions publiques ;
- grande rigueur et excellentes qualités rédactionnelles ;
- compétence managériale, forte capacité d'organisation, de rigueur et de réactivité (une première expérience d'encadrement est requise) ;
- fort esprit d'initiative et être attentif au contexte dans lequel la Haute Autorité exerce ses missions, afin de percevoir tous les enjeux s'attachant aux sujets dont il/elle à connaître, d'anticiper les difficultés pouvant se présenter et de proposer rapidement plusieurs solutions pour y faire face ;
- déontologie élevée, en particulier s'agissant des exigences de confidentialité, neutralité et discrétion
- grande aisance à l'oral.

Identification du poste

Quotité : 100 %

Statut : Vacant en août 2025

Modalités : détachement sur contrat ou contrat de droit public de trois ans renouvelable

Catégorie : A+

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président à l'adresse : recrutement@hatvp.fr

Localisation : Paris, 2ème arrondissement

Site internet : www.hatvp.fr